

Conseils à suivre lors du traitement



Les comprimés sont à prendre en une prise quotidienne le soir, sans oublier, en respectant la dose prescrite par le médecin, toujours au même moment, pendant ou en dehors des repas



Signalez que vous prenez un traitement par AVK à tout professionnel de santé (médecin, chirurgien, pharmacien, dentiste, infirmière, sage-femme...). Prenez l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien avant toute prise d'un nouveau médicament ou complément alimentaire même sans ordonnance ou à base de plantes, et avant une injection, une extraction dentaire, un soin de pédicurie, une petite chirurgie, un projet de voyage.



Toute décision de modification de dose ou arrêt du médicament doit être prise par le médecin. Ne prenez jamais l'initiative seul.



Redoublez de vigilance concernant les sports ou travaux pouvant entraîner des coupures ou des chutes.



Faites pratiquer régulièrement les contrôles d'INR, à la date indiquée par votre médecin.



Remplissez votre carnet de suivi à chaque INR, y noter tout incident (oubli de prise, problème de santé : épisode de fièvre, ...), l'apporter à chaque consultation.



Ayez une alimentation équilibrée et variée. L'alcool peut modifier l'effet anti-coagulant.

Le jeûne augmente l'effet anti-coagulant.



Ne laissez pas les comprimés à la portée des enfants.



Ne jetez pas les emballages ni les comprimés dans votre poubelle. Rapportez-les à votre pharmacien.



Si vous présentez un saignement, contactez rapidement votre médecin ou appelez le 15.

FICHE N° 1 Anticoagulant oral

Pour PRADAXA® XARELTO® et
ELIQUIS®, se référer à la fiche n° 2.

Votre médecin vous a prescrit un anticoagulant oral

Parmi lesquels on trouve

PREVISCAN® Fluindione
COUMADINE®

Warfarine **SINTROM®** Acenocoumarol



Qu'est-ce qu'un anticoagulant oral ?

Les **anticoagulants oraux** sont des médicaments sous forme de comprimés ou de gélules. Ils ont pour but de « fluidifier » le sang, autrement dit de ralentir la coagulation donc la formation de caillots.

Pourquoi prendre un anticoagulant oral ?

L'AVK (antivitamine-k) agit en s'opposant à l'action de la vitamine K.

Il est prescrit dans certaines situations comme :

- la **phlébite**,
- l'**embolie pulmonaire**,
- les **troubles du rythme cardiaque**,
- certains **infarctus du myocarde**,
- pour les porteurs d'une **valve cardiaque artificielle**.

Posologie et mode d'administration

Une prise quotidienne, le soir, toujours à la même heure, sans oubli, pendant ou en dehors des repas.



En cas d'oubli, ne jamais prendre 2 prises dans la même journée. La dose oubliée peut être prise dans un délai de 8 heures après l'heure habituelle de la prise.

Si l'oubli est constaté dans un délai de 8 heures, prendre la dose oubliée, puis la dose habituelle le jour suivant. Si le délai est supérieur à 8 heures, ne pas prendre la dose immédiatement et attendre l'heure habituelle pour la prendre.

Il faut prévenir votre médecin en cas d'oubli et noter cet oubli dans votre carnet de suivi.

Prévenez également votre laboratoire d'analyse si l'oubli survient peu de temps avant la prise de sang pour surveiller l'efficacité de votre traitement (INR).

Il est essentiel de respecter la dose journalière indiquée sur l'ordonnance par votre médecin

Toute modification de dose doit être décidée par un médecin, jamais de votre propre initiative.

En déplacement, pensez à prendre votre traitement en quantité suffisante, votre ordonnance et votre carnet de suivi.

Suivi du traitement par AVK

Pour déterminer la dose efficace que vous devez prendre, il faut réaliser des prises de sang régulières au laboratoire d'analyses.

Lors de ces prises de sang on mesure l'INR (International Normalised Ratio)

- L'INR doit être compris **entre 2 valeurs cibles**, fixées par votre médecin.
 - Au-dessus, il y a un risque de saignement,
 - En-dessous il y a un risque de formation d'un caillot.



- Vous devez récupérer vos résultats d'INR le jour même.

- **Tout au long du traitement vous devrez contacter votre médecin, si l'INR sort de ces valeurs.**

Il est nécessaire de tenir un **carnet de suivi** avec les dates et les valeurs de chaque INR. Une version informatique du carnet de suivi est disponible sur le site internet de l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament).



Prise d'autres médicaments

D'autres molécules sont susceptibles d'interagir avec l'anticoagulant et d'en modifier les résultats de l'INR

N'oubliez pas de donner **la liste complète de vos médicaments à votre médecin**, même ceux vendus sans ordonnance, ainsi que ceux **à base de plantes**.



Ne pas prendre de nouveau médicament sans l'accord de **votre médecin** ou **votre pharmacien** (aspirine et autres anti-inflammatoires, compléments alimentaires, vitamines ou des plantes (ex: millepertuis), crème ou pommade, collyre, antiseptiques locaux).

Principaux effets indésirables et suivi du traitement

Le principal effet, rare et parfois grave, résulte de son mécanisme d'action.

Une fluidification trop importante du sang conduit au **risque de saignement = risque hémorragique**. Il faut donc être très vigilant pendant toute la durée du traitement, et contacter rapidement votre médecin dans les situations suivantes pouvant faire évoquer un signe de surdosage :

- **Apparition de signes pouvant faire évoquer un saignement interne, non visible**

- Pâleur
- Fatigue ou essoufflement inhabituels
- Maux de tête persistants
- Malaise inexplicable

- **Apparition d'un saignement même mineur**

- Saignement de nez ou des gencives
- Hématomes
- Présence de sang dans les urines
- Présence de sang dans les selles ou selles noires et malodorantes
- Vomissements ou crachats sanglants
- Saignements qui ne s'arrêtent pas (toutefois sous anticoagulants une plaie superficielle peut saigner plus longtemps)

Grossesse et allaitement

Il est important d'**informer votre médecin** si vous découvrez que vous êtes enceinte ou si vous souhaitez l'être.



L'allaitement est contre-indiqué durant le traitement.

AVK et alimentation

Les aliments les plus riches en vitamines K : épinards, salades, tomates, choux, brocolis, avocats, carottes, abats.

Consommés en grande quantité, ils peuvent diminuer l'effet des AVK. Ils ne sont pas interdits mais à répartir dans votre alimentation de manière régulière et sans excès.

